



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs ,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches-du-Rhône

FORCE OUVRIERE



5 juin 2025

Concours psyEN EDA :
Une situation alarmante !



Les résultats du concours de psychologue de l'Education nationale spécialité éducation, développement et apprentissages (PsyEN EDA), ont été publiés.

L'équivalent d'une année blanche sur 4 ans !

Comme chaque année, depuis 2021, les places au concours externe ne seront pas fournies dans leur totalité : 81 admis pour 120 places au concours externe, 20 admis pour 22 places au concours interne, 5 admis pour 5 places au 3ème concours. Cela correspond donc à **41 places non prévues pour la rentrée 2025** et, sur 4 ans, cela représente **166 PsyEN EDA en moins dans les départements**, soit l'équivalent du nombre total d'une session annuelle du concours des PsyEN EDA ! C'est donc une année en moins de recrutement de

PsyEN EDA sur 4 ans !

Une dégradation des conditions de travail amplifiée

Ce manque de recrutement au concours aura un impact important sur les conditions de travail des PsyEN EDA dans les départements, mais aussi sur tous les personnels, dont le nombre d'élèves à suivre va augmenter irrémédiablement. Avec la mise en place de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive, les situations nécessitant l'intervention du PsyEN sont exponentielles. Les PsyEN EDA ne peuvent plus répondre à toutes les demandes et ont des secteurs de plus en plus importants à gérer, voire se voir imposer d'intervenir sur les secteurs restés vacants avec des prises en charge d'élèves au pied levé et sans suivi des situations !

Pour seule réponse à cette situation : la création d'un conseiller technique PsyEN !

Dans le même temps, dans le cadre des assises de la santé scolaire, le ministère envisage la création d'un pôle de santé et de bien-être dans chaque département (regroupant assistants sociaux, médecins et infirmiers scolaires) ainsi que la création d'un poste de conseiller technique (CT) psychologue en santé mentale comme seule réponse aux problèmes rencontrés sur le terrain ! Lors des Assises de la santé scolaire, le ministre Borne a annoncé la création de 100 postes CT PsyEN en santé mentale, postes vendus comme des évolutions de carrière au titre de l'attractivité du métier. **Ce sont donc encore 100 PsyEN en moins sur le terrain à la rentrée prochaine !** Pour le SNUDI-FO, les psychologues de l'Éducation nationale (PsyEN) n'ont pas besoin de la création d'un poste de conseiller technique pour plusieurs raisons :

- ils perdraient leur autonomie et leur liberté dans leur pratique professionnelle avec cette centralisation des décisions ;
- ils seraient déconnectés du terrain avec des recommandations ou des directives inadaptées aux contextes locaux ;
- ils subiraient une surveillance et un contrôle accumulé, créant un climat de méfiance ou de pression parmi eux ;
- leur expertise serait dévalorisée ;
- l'ajout d'un niveau hiérarchique supplémentaire va complexifier les processus décisionnels et ralentir la mise en œuvre des interventions.

Pour toutes ces raisons, le SNUDI-FO avec sa fédération, la FNEC FP-FO, refuse la création de ce conseiller technique PsyEN auprès du DASEN.

D'ailleurs, la FNEC FP-FO a boycotté les Assises de la santé scolaire organisées par la ministre Borne car elle refuse d'être associée à une transformation de la santé scolaire pour masquer le manque de moyens, conséquence directe de l'effort de guerre imposé par le Président Macron.

[\[Lire ici le communiqué : Pourquoi FO n'a pas participé aux assises de la santé scolaire\]](#)

[Lire aussi le communiqué : "Santé mentale, "grande cause nationale" ? Non à l'enfumage gouvernemental, Oui à la satisfaction des revendications !]



Le SNUDI FO 13 rappelle ses revendications :

Le SNUDI-FO ne se résout pas à cette situation inacceptable et exige plus que jamais :

- un RASED complet et la création de postes de PsyEN EDA partout à hauteur des besoins ;
- la création d'une brigade de remplacement de PsyEN EDA dans chaque département ;
- le retour à la possibilité pour les enseignants du 1er degré de devenir psychologues après une formation et le passage d'un diplôme d'Etat ;
- la titularisation de tous les psychologues contractuels qui le souhaitent ;
- l'abandon de l'Acte 2 de l'Ecole inclusive, des PAS et de PIAL ;
- l'abandon de la création du poste de conseiller technique PsyEN.

Le SNUDI-FO invite tous les collègues à discuter de cette situation, et à en informer l'ensemble des équipes . Le SNUDI-FO est aux côtés des PsyEN pour aller chercher les postes nécessaires et l'ensemble des revendications !



Une nécessité :
SE SYNDIQUER AU SNUDI FO 13 !

Vous pouvez adhérer au SNUDI FO 13 en utilisant le bulletin téléchargeable ci dessous. Vous serez adhérent.e dès à présent et jusqu'en décembre 2025 !

Avec le bulletin spécial mi-année, vous ne payez que les mois restants (juin à décembre 2025) !

Vous avez la possibilité de demander une reconduction automatique de votre adhésion (cocher le dossier dans le formulaire).

RAPPEL : Vous recevez votre reçu fiscal en janvier 2026 et vous pouvez déduire 66% de votre cotisation dans votre déclaration d'impôt 2026 (revenus les revenus 2025)

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents.
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

[Téléchargez le bulletin
mi-année 2025]



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

